

Vendredi 8 novembre 2013

Communiqué de presse

Emeric Bréhier, secrétaire national à l'Education
Yannick Trigance, secrétaire national adjoint à l'Education

Budget de l'enseignement scolaire pour 2014 : un budget renforcé pour la réussite des enfants de notre pays

Le Parti socialiste salue le travail réalisé conjointement par le gouvernement et le Parlement pour que le budget 2014 soit porteur des initiatives les plus fortes en faveur des élèves de notre pays.

En votant les amendements présentés par Vincent Peillon, les députés de la majorité ont permis des avancées majeures concernant les élèves en situation de handicap et le fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires.

Les 28 057 auxiliaires de vie scolaire, accompagnants les élèves en situation de handicap, verront ainsi la transformation progressive de leur contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée.

Les villes ayant opté pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2013 verront, quant à elles, la prolongation de l'accompagnement financier -le fonds d'amorçage- d'une année supplémentaire.

Ces deux amendements valident à la fois la méthode du gouvernement, l'écoute, et sa volonté de refonder l'école pour en faire une école inclusive, outil efficace pour permettre à chacun de devenir à la fois un citoyen éclairé et un acteur économique dynamique.